Communiqué de Presse

Angoulême le 22 octobre 2021,

Le Crédit Mutuel Arkéa et l'Ecole 42 d'Angoulême viennent de conclure une convention de mécénat pour accompagner le développement de l'école sur le territoire angoumoisin.

Aux côtés des collectivités du territoire et des autres entreprises partenaires, le **Crédit Mutuel Arkéa** et la **Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest** ont souhaité, dès l'origine du projet, accompagner l'installation en Charente de cette école d'un nouveau genre, dont les valeurs sont particulièrement alignées avec celles du groupe bancaire coopératif et collaboratif.

L'Ecole 42 permet de se former, gratuitement et sans condition de diplôme, aux métiers des technologies de l'information et de la communication, grâce à un modèle pédagogique original reposant sur l'autonomie et l'entraide entre les élèves.

Au terme d'un processus de sélection d'un mois, les 100 premiers élèves de la 5ème Ecole 42 du territoire français – et la 36ème à l'échelle mondiale - s'engageront début 2022 pour un cursus pouvant durer jusqu'à 36 mois. D'ici 3 ans, l'école accueillera 450 élèves sur son campus situé boulevard Besson Bey, en plein cœur d'Angoulême.

L'ambition de **L'école 42 Angoulême** est de répondre au mieux aux besoins en compétences numériques des entreprises du territoire, quel que soit leur secteur d'activité, en formant des codeurs créatifs de haut niveau, aux profils diversifiés. La région, dans laquelle les emplois numériques croissent le plus en France, est la 2ème en niveau d'investissement en recherche et innovation.

Le projet pédagogique, construit sur l'intégration et la mixité sociale, permet notamment à des étudiants en difficulté financière et des populations éloignées de l'emploi de pouvoir engager ou poursuivre des études supérieures.

Cet engagement répond pleinement aux valeurs d'inclusion, d'égalité des chances, et d'ancrage territorial portées par le **Crédit Mutuel Arkéa** et sa Fédération du **Crédit Mutuel du Sud-Ouest**.

« Ce projet est en phase avec la Raison d'Être du groupe **Crédit Mutuel Arkéa**. Ce mécénat est le reflet de ce qui constitue notre ADN coopératif et collaboratif : la proximité relationnelle et l'ancrage territorial, la responsabilité dans l'action, la culture du temps long, l'innovation, l'inclusion et la solidarité… Nous avons beaucoup de points de convergence avec **l'Ecole 42** et sommes très fiers de les accompagner. » explique Sophie Violleau, Vice-Présidente du Crédit Mutuel Arkéa et Présidente de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest.

« Notre Groupe est reconnu pour sa culture de l'innovation, qu'elle soit technique, technologique ou sociale. Pour l'accompagner dans son développement, il nous faut recruter et former chaque année de nombreux informaticiens, capables de s'intégrer rapidement, et de s'adapter à une technologie en

constante évolution. A cet égard, le modèle pédagogique original proposé par **l'Ecole 42** constitue à nos yeux une réponse particulièrement pertinente, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons décidé d'accompagner l'installation de l'école sur Angoulême », précise Laurent Jurrius, Directeur du Pôle Innovation et Opérations du Crédit Mutuel Arkéa.

« Par essence, le soutien financier apporté par le mécène permet de développer les activités du bénéficiaire dont il partage les valeurs. C'est évidemment le cas pour **l'Ecole 42 Angoulême** pour qui le mécénat privé représente la 2ème ressource financière après le soutien des collectivités territoriales (Région, Département, Communauté d'agglomération, Mairie d'Angoulême). Ce sont évidemment ces soutiens financiers qui permettent à **l'Ecole 42 Angoulême** d'assurer la gratuité de la formation pour les apprenants. Le mécénat d'entreprise ne se limite pas à l'apport financier. L'objectif est de créer un partenariat structurel qui va permettre au **Crédit Mutuel Arkéa** de renforcer ses compétences internes et de relever de nouveaux défis techniques grâce à la participation d'élèves de **l'Ecole 42 Angoulême** (stagiaires classiques ou en mode projet, embauches à l'issue de la formation), mais aussi grâce au travail d'expertise senior qui sera réalisé dans le cadre de la Chaire d'entreprises. La Chaire permettra également de concevoir des programmes de formation spécifiques à destination des élèves de **l'Ecole 42 Angoulême** et des salariés du **Crédit Mutuel Arkéa**.
Ce travail de développement d'expertise senior et de programmes de formation viendra renforcer le cursus de **l'Ecole 42 Angoulême**, donc des **Ecoles 42**.
Une autre dimension clé est la participation du **Crédit Mutuel Arkéa** à l'accompagnement des élèves de **l'Ecole 42 Angoulême** par les dispositifs suivants :
- La réalisation de conférences, Master Classes et Workshop auprès des élèves.
- L'accompagnement des élèves dans la découverte des métiers, du fonctionnement des entreprises et dans la définition de leur projet professionnel
En effet, le secteur du numérique n'est évidemment pas le seul secteur à embaucher des codeurs. Il est essentiel que le **Crédit Mutuel Arkéa** puisse faire découvrir aux élèves les métiers passionnants qu'il a à offrir, comment ses métiers vont évoluer dans les prochaines années, faire découvrir également les défis qu'il doit relever et attirer ainsi de nouveaux talents. » explique Olivier Grosse, Directeur de l'Ecole 42 Angoulême.

A propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir…). Il compte plus de 11 000 salariés, 2 800 administrateurs, près de 5 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 174,9 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Plus d'informations sur www.cm-arkea.com

A propos du Crédit Mutuel du Sud-Ouest

A propos du Crédit Mutuel du Sud-Ouest : Avec 84 points de vente répartis sur les départements de la Charente, de la Dordogne et de la Gironde, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest compte aujourd'hui près de 1 000 collaborateurs, 600 administrateurs et 450 000 sociétaires et clients. Le Crédit Mutuel du Sud-Ouest fait partie du groupe Arkéa, né en 2002 du regroupement des fédérations de Bretagne (CMB), du Sud-Ouest (CMSO) ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées.

Plus d'informations sur www.cmso.com
Contact Presse : Carole BAUDET –07.71.37.85.98– carole.baudet@cmso.com